

Description de poste - Technicien bureautique

1. GÉNÉRALITÉS

Type de poste : Permanent

Secteur d'emploi : Technologies de l'information et multimédia

Zone géographique : Brossard

Date de début : Immédiat

Salaire annuel : À discuter

Mobilité requise : Oui (Voiture requise)

2. SPÉCIALISATIONS TECHNIQUES & CRITÈRES GÉNÉRAUX

Spécialisations techniques

- ✓ **Essentiel** – Installation et configuration de poste de travail Microsoft Windows
- ✓ **Essentiel** – Analyse et dépannage de poste de travail et logiciel
- ✓ **Important** – Bonne connaissance de l'infrastructure Microsoft Windows
- ✓ **Important** – Maîtrise des applications Office 2003, 2007
- ✓ **Important** – Bonne connaissance des réseaux et de TCP/IP
- ✓ **Atout** – Connaissances Active Directory, Terminal Server, Group Policy
- ✓ **Atout** – Certification Microsoft

Critères généraux

- ✓ **Essentiel** – 3 années d'expérience en soutien informatique ou service à la clientèle
- ✓ **Essentiel** – Belle présentation et bonne communication
- ✓ **Essentiel** – Capacité de diagnostic élevé
- ✓ **Essentiel** – Travail d'équipe, implication
- ✓ **Essentiel** – Maîtrise du français et de l'anglais, oral et écrit
- ✓ **Atout** – Certifications Microsoft, A+, autres

3. TÂCHES & PARTICULARITÉS DU TRAVAIL

Tâches principales

- ✓ Installer et configurer des postes de travail utilisant le système d'exploitation Microsoft Windows.
- ✓ Diagnostiquer des problèmes concernant la bureautique, la réseautique ou les applications du client.
- ✓ Alimenter et maintenir les interventions dans le logiciel de suivis des appels.
- ✓ Rechercher les solutions reliées aux demandes des clients avec les différents outils disponibles (WEB, base de données de connaissances...).

Tâches secondaires

- ✓ Travailler en équipe.
- ✓ Maintenir à jour ses connaissances techniques informatiques.
- ✓ Suggérer des idées pour améliorer le service à la clientèle.
- ✓ Participer à la documentation des interventions et des changements.
- ✓ Autres tâches connexes

Particularités (horaire et charge de travail) :

- ✓ Variable, principalement de jour (pour couvrir une plage allant de 8h30 à 17h00). Lundi au vendredi. Possibilité d'appel de soir et fin de semaine.